JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7321327201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7321327201

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mars 2023** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 février 2023, à ERAINES.
Dénomination : SCI HL ARGENTAN.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 4, Impasse Maurice Denis, 14700 ERAINES.
Objet : La Société a pour objet : - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. - Toutes opérations financières (et notamment la souscription d'emprunt et l'attribution de garantie), mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. - Pour réaliser cet objet ou pour en faciliter la réalisation, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opération, notamment, recourir à tout emprunt, constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux. Et plus généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes (et notamment, sans que cette liste soit limitative au conjoint, ascendants ou descendants d'un associé ou à tout autre tiers) qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés adoptée par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social.
Gérant : Madame Céline MANVIEU, née HUREL, demeurant 4, Impasse Maurice Denis, 14700 Eraines
Gérant : Madame Mélanie LEGOT, demeurant 3, Route du Tellier, 61200 Urou et Crennes.
La société sera immatriculée au RCS CAEN.
Pour avis.

Le Gérant

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex